

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

17

ANDRÉ DASNOY

## LES SCULPTURES MÉROVINGIENNES DE GLONS

EXTRAIT

DE LA REVUE BELGE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART

Tome XXII - 1953 - Fasc. 3/4

DE L'ETAT  
Bruxelles

75

## Les sculptures mérovingiennes de Glons

En 1901, Georges Monchamp présentait devant la classe des lettres de l'Académie de Belgique, une communication relative à une inscription inédite provenant de l'ancienne église de Glons (1). Cette église, désaffectée en 1888, fut jetée à bas peu après 1900. Seul le clocher subsista et aujourd'hui encore il se dresse au centre du cimetière. Parmi les matériaux provenant de la démolition, on recueillit trois dalles couvertes d'inscriptions ainsi que quatre autres pierres sculptées. Monchamp a donné de ces documents épigraphiques une lecture et une interprétation judicieuses qu'il est bon de rappeler brièvement bien que ce ne soit pas l'objet immédiat de cette notice.

La plus importante de ces inscriptions (fig. 1) est gravée sur un bloc de pierre de forme irrégulière (long. max.: 63 cm; larg.: 48 cm; haut, 20 cm);



Fig. 1. — Inscription mérovingienne de Glons

(1) Glons, commune de la province de Liège, située sur le Geer à 14 km. au nord de Liège. G. MONCHAMP, *Une inscription mérovingienne inédite à Glons*, dans *Bulletin de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1901, pp. 642-666.

Voici dans quelles circonstances, Monchamp connut l'inscription mérovingienne de Glons : « Paul Lohest, écrit-il, voulut bien me signaler l'existence à Glons d'une inscription d'aspect archaïque qu'il avait révélée et estampée dès le 30 septembre 1875, et que son frère, M. Lohest de Waha, avait aussi mentionnée, il y a deux ans, dans un rapport à la Commission provinciale des monuments. Elle se trouvait à l'angle gauche de la façade de l'église, assez récente, qui allait être démolie ».

Peu après l'étude de Monchamp, parut un article de la *Gazette de Liège* (25 août 1901), publié ensuite sous forme de plaquette : J. DEMARTEAU, *Inscription de Glons*, Liège, 1901.

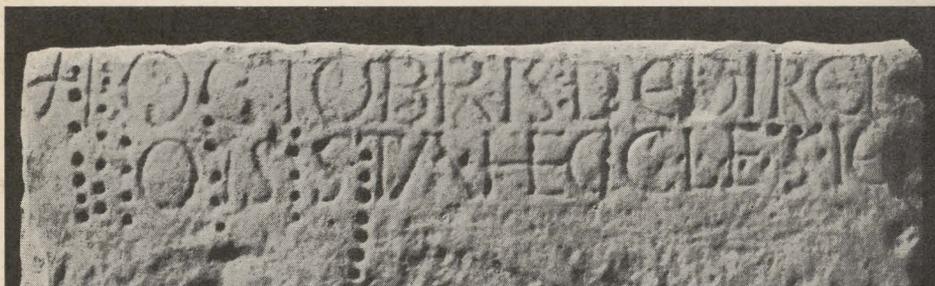


elle suit les sinuosités de l'arête gauche qui présente une échancrure en quart de cercle à sa partie inférieure. Après avoir fait état des diverses interprétations possibles, Monchamp propose la lecture suivante :

FITÆRI TEMPORE SE  
GOBERTO REGI CRODO  
ALDUS FECIT

c'est à dire, Crodoaldus a fait faire (ce monument) du temps du roi Sigebert. Se demandant de quel Sigebert il est fait mention, l'auteur ne croit pas, pour des raisons d'ordre épigraphique et historique, qu'il s'agisse de Sigebert I qui régna de 561 à 576, ni de Sigebert II qui n'a pas régné, mais bien Sigebert III dont le règne s'étend de 633 à 656.

Les deux autres inscriptions sont gravées sur des dalles de forme régulière.



Copyright A.C.L. Bruxelles

Fig. 2. — Inscription dédicatoire de Glons

L'une (fig. 2) rappelle le jour de la dédicace de l'église :

+K OCTOBRI DEDIKI  
O ISSTA HECCLESIE

c'est à dire, aux calendes d'octobre a lieu la dédicace de cette église. Bien qu'il n'y voie pas d'éléments permettant une datation précise, Monchamp ne peut situer cette inscription avant le huitième siècle.

Enfin, la dernière inscription est une épitaphe rédigée en vers léonins :

HIC IACET BERNARDUS  
CVMMVNI SORTI SE [PULTUS]

qui ne paraît pas être antérieure au XI<sup>e</sup> siècle.

Des échantillons de pierre ont été prélevés sur chacune des trois dalles couvertes d'inscriptions ainsi que sur l'une des pierres sculptées. Il résulte de leur examen par le Service géologique de Belgique que, dans tous les cas, il s'agit d'un calcaire blanc oolithique du système jurassique provenant de France. « Il est possible, continue ce rapport, qu'elles proviennent du Portlandien inférieur du département de la Meuse. On retrouve ce même type de pierre à Refroy et à Saint-Joire » (1).

Les inscriptions ne sont pas les seuls vestiges dignes d'intérêt recueillis à Glons. La démolition de l'ancienne église avait aussi fait découvrir plusieurs pierres sculptées. Il s'agit de claveaux couverts de sculptures décoratives à la tête et à l'intrados. Faisant œuvre d'épigraphe, Monchamp n'accorda qu'un intérêt secondaire à ces sculptures. De plus, il ne reproduisit que trois claveaux, alors qu'aujourd'hui on a pu en rassembler cinq. Si brève que soit la mention qui leur est consacrée, elle est cependant d'une grande perspicacité et méritait de retenir,



Copyright A.C.L. Bruxelles

Fig. 3. — Intrados des claveaux n° 1 et 2

(1) Monsieur J.-M. Graulich, ingénieur-géologue au Service géologique de Belgique, a bien voulu se charger de cette analyse. Je l'en remercie vivement. Monsieur Dewez, conservateur du Musée diocésain de Liège, a très aimablement permis de prélever des échantillons de pierre en vue de cette analyse.



Fig. 4. — Claveaux n° 1 et 2

plus qu'elle ne l'a fait, l'attention des érudits<sup>1)</sup>. Il semble que le fait d'avoir situé une sculpture d'une certaine importance antérieurement à l'époque romane, ait été accueilli par un silence prudent chez les archéologues contemporains de Monchamp.

On chercha pourtant à compléter les informations relatives à ces sculptures. A deux reprises, la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège tenta d'obtenir des subsides pour fouiller l'emplacement de l'église de Glons, dans l'espoir d'y retrouver d'autres fragments sculptés.

Mais ces demandes de crédit ne furent pas prises en considération<sup>2)</sup>. Il fallut attendre une cinquantaine d'années pour que ces sculptures suscitent à nouveau de l'intérêt. A l'initiative de M. Jacques Breuer

(<sup>1)</sup> Les pierres de Glons sont citées très à propos par F. ROUSSEAU, *La Meuse et le pays mosan en Belgique*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIX (1930), p. 114.

Voir aussi Cabrol et Leclercq, *Dictionnaire d'archéol. chrét. et de lit.*, s.v. Glons, col. 1319-1322, qui reprend l'article de Monchamp et donne la bibliographie concernant l'inscription.

(<sup>2)</sup> Une correspondance conservée au Service des fouilles de l'État, révèle que le Ministre de l'Agriculture (l'administration des beaux-arts dépendait alors de ce ministère) demanda l'avis d'Eugène

et avec l'aide de M. l'Abbé Fréson, le Service des fouilles de l'Etat assumait la charge de faire extraire un quatrième claveau encastré dans le mur du cimetière et d'en recueillir un cinquième qui gisait dans le jardin du presbytère depuis près de cinquante ans. Ainsi, tous les claveaux actuellement connus se trouvent rassemblés au Musée diocésain de Liège, tandis que des moulages figurent au département de la Belgique ancienne des Musées d'art et d'histoire à Bruxelles <sup>(1)</sup>.

Lorsque l'on considère les cinq claveaux sculptés, on remarque que quatre d'entre eux ont une même largeur tant sur la face antérieure qu'à l'intrados (fig. 4, 5 et 6).

De plus, leur décor est fait d'une suite de motifs semblables interrompus à intervalles différents mais qui devaient constituer à l'origine un ensemble



Fig. 5. — Claveau n° 3

---

Van Overloop, conservateur en chef des musées d'art et d'histoire, au sujet de l'opportunité d'une fouille à Glons. Dans sa réponse, le conservateur reconnaît l'opportunité d'une telle fouille mais il suggère au ministre de faire venir les sculptures à Bruxelles, tandis que les moulages resteraient à Liège. On comprend qu'il y ait eu divergence d'opinion et que, finalement, rien n'ait été fait. Toutefois, l'idée de prendre des moulages était, en soi, excellente.

(1) Je remercie vivement Monsieur Breuer qui m'a encouragé à étudier ces sculptures et m'a fourni d'utiles renseignements.

décoratif continu. Il est fort probable que ces quatre claveaux proviennent d'un même arc dont on peut évaluer l'ouverture à deux mètres cinquante-six environ. La largeur des faces antérieures et celle des intrados sont uniformément de 32 et 48 cm, tandis que les longueurs sont respectivement de 45, 54, 60 et 67 cm, pour chacun des claveaux (1).



Copyright A.C.L. Bruxelles

Fig. 6. — Claveau n° 4

(1) Les photos qui ont servi à illustrer cette notice, ont été prises d'après les moulages plus faciles à manipuler que les originaux. Il en résulte une présentation uniforme qui a permis l'assemblage, sur le papier, de ces différents éléments d'architecture.



Copyright A.C.L. Bruxelles

Fig. 7. — Claveau isolé

suite d'anneaux réunis par une double torsade.

L'intrados des arcs (fig. 3) était, lui aussi, entièrement sculpté. Entre les boudins torsadés qui le délimitent, deux faisceaux de tiges s'entrecroisent régulièrement tous les quarante centimètres. Chaque section ainsi délimitée est centrée sur une rosette à huit pétales entourée d'une couronne de fleurons. Six feuilles élégamment recourbées encadrent ce motif central. Quatre d'entre elles sont tournées dans le même sens; les deux feuilles intermédiaires sont tournées en sens inverse. Entre les tores et les faisceaux de tiges, une feuille repliée remplit chaque espace disponible. Une unité décorative était ainsi constituée, qui devait se répéter une douzaine de fois sous le premier arc. Toutefois, à une certaine place, les faisceaux de tiges se nouent au lieu qu'ailleurs ils s'entrecroisent simplement. Ils délimitent ainsi un médaillon que cerne un galon orné d'un motif en dents de scie. Cette variante qu'on remarque dans le décor du premier arc, est analogue sur l'unique fragment décoré du second arc. On peut présumer que, sur ce claveau, il y avait primitivement une croix pattée dont les branches — une seule subsiste — étaient couvertes d'un décor

Le cinquième claveau diffère des premiers par ses dimensions et par son décor. On doit admettre qu'il appartenait à un second arc un peu moins ouvert que le premier (fig. 7).

La première tête d'arc (fig. 8) est limitée par deux boudins torsadés légèrement saillants. En plusieurs endroits, ces boudins ont disparu, car la démolition des claveaux et leur réemploi ont dû les épaufrer rapidement. Un troisième boudin torsadé partage la tête d'arc en deux bandeaux concentriques de largeur inégale : le plus étroit de ces bandeaux est orné de demi-palmettes réunies par une tige qui court en zig-zag le long de l'arc. Sur le bandeau extérieur, se développe un élégant rinceau dont les tiges incurvées donnent naissance à des motifs en forme d'hélices.

La tête du claveau appartenant au second arc (fig. 7) présente une variante. Le bandeau extérieur y est orné d'une

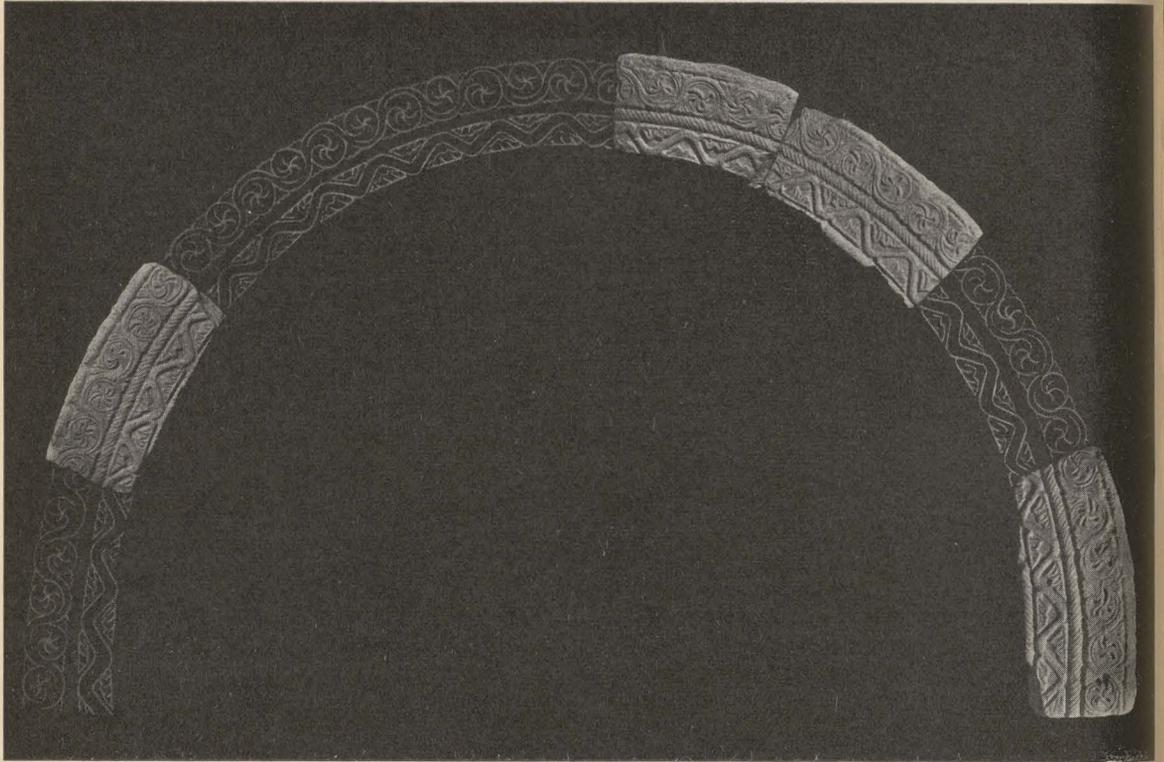


Fig. 8. — Essai de reconstitution d'un arc.  
De gauche à droite, les claveaux n<sup>o</sup> 4, 1, 2 et 3.

en forme d'écailles. Malheureusement, on ne peut plus savoir quel motif devait orner le médaillon central du premier arc à l'instar de la croix qui ornait le centre du second.

Il est intéressant de remarquer que le sculpteur a inséré un motif différent parmi d'autres qui se succèdent tous semblables et qu'il a voulu en souligner l'importance. Aussi peut-on supposer que ce motif occupait le centre de l'intrados. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que les feuilles des rinceaux devaient être tournées par groupe de quatre, en sens différent selon qu'elles se trouvaient d'un côté du centre ou de l'autre côté. On peut donc distinguer facilement, parmi les claveaux, ceux qui se trouvaient à droite ou à gauche de la clé et ensuite assigner à chacun sa place primitive.

Le claveau n° 1 était voisin de la clé puisque sur le bord on distingue une partie du médaillon central. Les feuilles qui se trouvaient sur les claveaux n°s 2 et 3 sont tournées dans le même sens que celles du claveau n° 1 ; ils se trouvaient tous trois à droite de la clé. Pour préciser davantage leur place respective, on remarquera que le claveau n° 2 se juxtapose exactement au n° 1, tandis que le n° 3 ne correspond pas au n° 2. Si l'on considère la courbure de l'arc, il ne peut y avoir qu'une place intermédiaire entre ces deux claveaux et, de ce fait, il faut considérer le n° 3 comme l'un des sommiers de l'arc.

En observant attentivement, on remarque que les feuilles du claveau n° 4 sont tournées en sens inverse des précédentes. S'il fait partie du même arc que les trois précédents, il doit se placer à gauche de la clé. Pour connaître sa place exacte, il suffit de considérer les dimensions de chaque claveau dont la longueur diminue à mesure qu'ils se rapprochent de la clé. La longueur du claveau n° 4 étant intermédiaire entre celle du sommier et celle du claveau n° 3, on lui assignera cette place intermédiaire, mais dans la moitié gauche de l'arc. A l'encontre de cette hypothèse, on pourrait objecter que ce claveau présente une légère variante dans le dessin du rinceau qui orne la tête de l'arc : ici, l'hélice présente cinq branches, alors qu'ailleurs elle n'en a que quatre. S'agit-il d'une irrégularité due au sculpteur ou bien faut-il voir, dans ce claveau, le vestige d'un troisième arc ? Il n'est guère possible de se prononcer avec certitude <sup>(1)</sup>.

Quant aux côtés non sculptés, ils sont simplement épannelés. Les plans de joint ont été égalisés sur les bords pour assurer la transmission des charges ; la partie centrale, légèrement démaigrie, cessait de porter mais pouvait recevoir une plus grande quantité de mortier de liaison.

Au terme de cette description, il est possible de se faire une idée assez exacte de ce que fut l'un des grands arcs sculptés de Glons (fig. 8).

Dans une église de dimensions aussi modestes, il est remarquable de retrouver les vestiges d'un appareil aussi soigné. Celui-ci ne devait pas se limiter aux grands arcs. Parmi les matériaux réemployés dans l'église détruite au 19<sup>e</sup> siècle, on pouvait reconnaître d'autres pierres de même nature mais dépourvues d'ornements. Sans doute avait-on construit dans ce matériau étranger les arcs et les piles maîtresses de l'édifice. On sait par des textes et les monuments encore debout, que souvent une maçonnerie de grand appareil

---

<sup>(1)</sup> Dans la reconstitution proposée figure 8, on suppose que les quatre claveaux appartiennent au même arc.

était réservée à l'ossature de l'édifice, tandis que, pour le reste, on se contentait d'un simple blocage <sup>(1)</sup>. Ainsi, comme le remarque justement M. Jean Hubert, l'art de tailler la pierre et le souci d'un appareil soigné n'ont jamais disparu de la Gaule mérovingienne. Ce qui fut une des préoccupations essentielles des constructeurs romains, a subsisté pendant tout le haut moyen âge.

Plus encore que l'appareil, le décor est significatif. Les têtes d'arcs entièrement lisses étaient fréquentes à l'époque romaine. Si elles se sont plus tard couvertes de sculptures en méplat, c'est que l'Orient et singulièrement l'Orient chrétien inspirait tous les constructeurs et ornemanistes du haut moyen âge, qu'ils fussent d'Italie, de Gaule ou d'Espagne. Des lacis de feuillage, des pampres en rinceaux, des combinaisons variées de palmettes et d'acanthes, constituaient le décor habituel des églises de Syrie ou d'Asie mineure. L'Occident chrétien fera profit de ce décor, mais d'une manière moins habile. De plus, ces monuments ont disparu en si grand nombre qu'il serait difficile de trouver dans la Gaule mérovingienne, des grands arcs en pierre sculptée pareils à ceux de Glons. Pour en montrer d'analogues qui soient encore en place, il faut se tourner vers des régions qui ont conservé des édifices de cette époque. C'est l'Espagne wisigothique qui nous révèle, dans l'église de Quintanilla de la Viñas (Burgos), un grand arc orné d'un rinceau dont les enroulements encadrent des grappes de raisin ou des oiseaux stylisés <sup>(2)</sup>. L'Italie, elle aussi, possède encore plusieurs ciboria dont les arcs sont abondamment sculptés. Les arcades couvertes de stucs de l'église de Cividale sont bien connues. <sup>(3)</sup>

Pourtant, ce genre de décoration ne devait pas être inconnu en Gaule. Dans les quelques exemples qui subsistent, c'est le stuc plutôt que la pierre qui a été utilisé. Dès le V<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, un décor de stuc recouvre l'intrados d'un arc dans l'oratoire primitif de Saint-Victor à Marseille <sup>(4)</sup>, Dans la seconde église de Saint-Martin de Disentis (Grisons), construite entre 717 et 739, des archivoltes étaient recouvertes de stucs où l'on reconnaît des motifs entaillés et des torsades <sup>(5)</sup>. Quelques années plus tard, entre

<sup>(1)</sup> J. HUBERT, *L'art pré-roman*, Paris, 1938, pp. 87-92.

<sup>(2)</sup> *Ars Hispaniae*, t. II (Madrid, 1947), fig. 319s.

<sup>(3)</sup> A. HASELOFF, *Die vorromanische Plastik in Italien*, Florence et Berlin [1930], pl. 49.

<sup>(4)</sup> Le bâtiment primitif a été décrit par F. Benoît dans *Congrès archéologique de France (Aix-en-Provence et Nice, 1932)*, t. XCV (1933), pp. 189s et pl. p. 184/185.

Pour M. J. HUBERT (cf. *op. cit.*, p. 6), ce décor en stuc serait du V<sup>e</sup> siècle tandis que M. F. Benoît est plus réticent : on aurait pu refaire, au XI<sup>e</sup> siècle, un décor dans le style du V<sup>e</sup>.

<sup>(5)</sup> E.-A. STÜCKELBERG, *Les stucs de Disentis (Grisons)*, dans *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. 72 (1913), pp. 226-243 et fig. I.

799 et 818, une décoration analogue était appliquée dans l'église de Germigny-des-Prés; des rinceaux recouvraient les têtes d'arc, tandis que des cannelures et des torsades en ornaient les intrados (1). Peut-être faut-il voir une extension de cette habitude ornementale, dans certains linteaux échancrés ornés de losanges, de pointillés ou d'étoiles (2). Enfin, on pourrait évoquer ici maints manuscrits, tant de l'Orient chrétien que de l'Europe, dont les tables de concordance sont surmontées d'arcades richement décorées (3). On saisira mieux la valeur de tant de monuments et leur vraie signification, si l'on se souvient avec Strzygowski, « que l'arc n'est pas simplement un motif d'architecture ou de décoration, mais probablement un symbole de première importance... qu'il serait un emblème de sainteté des plus nets » (4).

Considérés isolément, les motifs qui ornent les arcs de Glons sont, eux aussi, bien significatifs de l'art de leur temps.

Les demi-palmettes reliées entre elles par une tige en zig-zag se retrouvent presque semblables sur les montants d'un chancel provenant de Saint-Pierre-de-la-Citadelle à Metz: cette clôture sculptée faisait partie de l'église qui fut construite au VII<sup>e</sup> siècle (5). Ce n'est pas seulement dans la sculpture mais aussi dans les arts du métal qu'on retrouve ce motif. En effet, il est reproduit en argent repoussé sur plusieurs garnitures de ceinture burgondes du VII<sup>e</sup> siècle (6).

Un second rinceau plus caractéristique que le premier, est combiné avec un motif géométrique en forme d'hélice.

On sait que l'hélice, comme ornement, appartient à des époques et à des civilisations les plus diverses. Mais il n'est guère contestable que celles que l'on voit souvent reproduites dans l'art pré-roman ne soient venues de l'Orient. Elles furent si abondamment sculptées dans la pierre qu'il faudra bien distinguer la manière dont elles sont disposées et, en particulier, si elles sont associées ou non à des rinceaux.

Il semble qu'à l'origine on ait présenté ce motif dans une suite de cercles juxtaposés. Ainsi se présente-t-il sur une épitaphe de Vaison datée de 515(7).

(1) J. HUBERT, *op. cit.*, fig. 134 et pl. XVI, fig. 2.

(2) G. PLAT, *L'art de bâtir en France des Romains à l'an 1100*, Paris, 1936, pp. 92s.

(3) C. NORDENFALK, *Die spätantiken Kanontafeln*, Goteborg, 1938.

(4) J. STRZYGOWSKI, *L'ancien art chrétien de Syrie*, Paris, 1936, p. 73.

(5) E. KNITTERSCHEID, *Die Abteikirche St Peter auf der Citadelle im Metz*, dans *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, t. X (1898), pl. 7, fig. 14; pl. 9, fig. 28; pl. 10, fig. 30.

(6) P. BOUFFARD, *Nécropoles burgondes de la Suisse*, Genève et Nyon, 1945, pl. I, fig. 1; pl. III, fig. 1; pl. IV, fig. 3.

(7) E. LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII<sup>e</sup> siècle*, t. II (Paris, 1865), pl. 66, fig. 399.

A la fin du VII<sup>e</sup> siècle, on note une disposition analogue sur un montant de porte de l'hypogée de Poitiers <sup>(1)</sup> et sur certains piliers du chancel de Saint-Pierre-de-la-Citadelle à Metz <sup>(2)</sup>. Sur un chancel du VIII<sup>e</sup> siècle, celui d'Azé-en-Vendômois, elles seront inscrites dans des cercles entrelacés <sup>(3)</sup>.

Dans la sculpture décorative carolingienne, son emploi devient de plus en plus fréquent. On l'associe à des résilles de cercles ou de carrés qui recouvrent d'une façon monotone des clôtures de chœur ou des ambons. Néanmoins le motif de l'hélice reste indépendant; il est seulement encadré par ce réseau d'entrelacs. Les exemples seraient nombreux à citer tant au nord qu'au sud des Alpes. Presque tous datent du IX<sup>e</sup> siècle. Ce sont les panneaux <sup>(4)</sup>, de Naz <sup>(5)</sup> et de Lyon <sup>(6)</sup> où l'hélice est encadrée par des carrés entrelacés; les panneaux de Saint-Martin d'Angers <sup>(7)</sup> et de Vence <sup>(8)</sup> où elle est encadrée par des cercles.

Lorsque le motif en forme d'hélice est associé à un rinceau, on peut distinguer, comme le faisait justement Maurice Prou <sup>(9)</sup>, si ce motif reste indépendant du rinceau, si ses branches s'appuient contre les tiges du rinceau ou enfin s'il n'en est que le prolongement.

Sur la croix de Budrio, près de Bologne, qu'une inscription date exactement de 827, le motif reste indépendant, simplement encadré par les méandres des tiges <sup>(10)</sup>. Il en est de même sur un fragment de chancel provenant de Saint-Pierre de Vienne qu'on peut situer dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle <sup>(11)</sup>, ainsi que sur un montant sculpté provenant de Marseille.

---

<sup>(1)</sup> C. DE LA CROIX, *Monographie de l'hypogée-martyrium de Poitiers*, Paris, 1883, pl. VI, fig. c.

<sup>(2)</sup> E. KNITTERSCHEID, *loc. cit.*, pl. 10, fig. 30.

<sup>(3)</sup> G. PLAT, *op. cit.*, pl. XI, fig. c.

<sup>(4)</sup> En Italie, on retiendra notamment les plaques de chancel de Sainte-Sabine et de Sainte-Marie-in-Cosmedin, à Rome, où l'on remarque ce même motif de l'hélice.

<sup>(5)</sup> W. DÉONNA, *La vie millénaire de quelques motifs décoratifs*, dans *Genava*, t. VII (1929), pp. 167-172 et fig. I (p. 168).

<sup>(6)</sup> Ce fragment de chancel a été retrouvé en 1889 sous le chœur de la cathédrale de Lyon, cf. J. HUBERT, *L'architecture religieuse du haut moyen âge en France*, Paris 1952, pp. 52s.

<sup>(7)</sup> R. DE LASTEYRIE, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1929, fig. 214.

<sup>(8)</sup> Ce motif est reproduit sur une dalle encastrée dans un mur extérieur de l'église (cf. R. DE LASTEYRIE, *op. cit.*, fig. 198) et sur un fragment encastré dans un pilier de la nef.

<sup>(9)</sup> M. PROU, *Chancel carolingien orné d'entrelacs à Schaenis (canton de Saint-Gall)*, dans *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. 39 (1912), pp. 123-138.

<sup>(10)</sup> J. HUBERT, *L'art pré-roman*, Paris, 1938, pl. XXXIX, fig. g.

<sup>(11)</sup> J. FORMIGÉ, *Abbaye de Saint-Pierre*, dans *Congrès archéologique de France (Valence et Montélimar, 1923)* t. LXXXVI, pp. 87s.

Ces fragments sont conservés au Musée d'art chrétien de Saint-André-le-Bas à Vienne.

Le plus souvent, les extrémités de l'hélice rejoignent les tiges du rinceau et semblent s'appuyer sur elles. Cette disposition très fréquente se rencontre sur des plaques de chancel du début du IX<sup>e</sup> siècle: celles de Sainte-Sabine à Rome (1), de la cathédrale de Lyon (2), de Saint-Seurin à Bordeaux (3) ou de Saint-Vincent de Mâcon (4). Enfin, on peut remarquer la même disposition sur une des faces du pilier carolingien de Flavigny (5).

Dans un troisième groupe de monuments, les branches de l'hélice prolongent les tiges du rinceau et prennent souvent un aspect plus végétal. Ce parti se manifeste sur une clôture de chœur de Schaenis que M. Prou situe au début du VIII<sup>e</sup> siècle (6), sur le tombeau de Lopicenius, évêque de Modène, mort en 750 (7) et sur un fragment de chancel de Mustair qu'on peut dater de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle (8). Un des rinceaux de Glons peut se rattacher à ce dernier groupe, en ce qui concerne sa disposition. Mais au lieu de présenter un caractère végétal, l'hélice est traitée d'une façon plus schématique. Toutefois, la date de la sculpture de Glons lui confère, au regard de celles qu'on vient de citer, une particulière importance.

La disposition du double rinceau qui recouvre l'intrados présente une réelle originalité. Il est malaisé de faire une comparaison avec les rinceaux, aujourd'hui très effacés, qui décorent le couvercle du tombeau de l'abbesse Théodechilde et celui de l'évêque Agilbert, dans la crypte de Jouarre (9). En tous cas ils diffèrent d'autres rinceaux presque contemporains: ceux des croix de Bewcastle et de Ruthwell (10). La manière dont les feuilles sont traitées à Glons, rappelle des monuments de qualité moindre tels qu'une base de colonne provenant des fouilles de l'abbatiale de Saint-Denis (11) ou l'une des faces d'un pilier d'Hubinne (12).

(1) R. DE LASTEYRIE, *op. cit.*, fig. 193.

(2) Cf. note 6, p. 148.

(3) R. DE LASTEYRIE, *op. cit.*, fig. 200.

(4) L. LEX, *Sculptures décoratives carolingiennes de la vallée de la Basse Saône (Mâcon et Tournus)*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1924, pp. 101-108 et pl. XII, fig. 6.

(5) Le pilier carolingien de Flavigny est fréquemment reproduit, notamment dans J. HUBERT, *op. cit.*, pl. XL, fig. 6; R. DE LASTEYRIE, *op. cit.*, fig. 141. Pour la date de Flavigny, cf. J. HUBERT, *L'architecture religieuse du haut moyen âge en France*, Paris, 1952, p. 68.

(6) M. PROU, *loc. cit.*, pl. I (p. 138/139).

(7) N. ÅBERG, *The Occident and the Orient in the art of the seventh century*, t. II (Stockholm, 1945), fig. 22, 4.

(8) E. POESCHEL, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Graubünden*, t. V (Bâle, 1943), fig. 318.

(9) J. HUBERT, *L'art pré-roman*, Paris, 1938, pl. XXXVI, fig. a et pl. XXXVIII, fig. d.

(10) A.W. CLAPHAM, *English romanesque architecture before the Conquest*, Oxford, 1930, pp. 55-60.

(11) F. de MONTMERY, *Base carolingienne conservée au musée de Cluny*, dans *Bulletin monumental*, 1922, pp. 424-426. — J. HUBERT, *op. cit.*, pp. 20 et 161; pl. XXXIV, fig. f.

(12) A. DASNOY, *Symbolisme et décor des piliers d'Hubinne*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XLV (1950), pl. V.



Le motif central qui devait se répéter douze fois entre chaque croisement des tiges, dérive manifestement de la rosace antique. Celle-ci fut utilisée par les marbriers d'Aquitaine qui ont su lui garder toute son élégance. Ainsi apparaît-elle sur la partie inférieure d'un linteau provenant de l'église de Thézels <sup>(1)</sup>. Mais le sculpteur de Glons a transformé la couronne d'acanthes en une suite de fleurons à trois pétales. Combinés avec les feuilles des rinceaux, ces rosaces constituent un ensemble décoratif harmonieux et original.

Outre les claveaux sculptés, il reste de l'ancienne église de Glons un autre vestige dont on connaît la fonction architecturale. La pierre sur laquelle on peut lire l'inscription relative à la construction sous le règne de Sigebert, présente un profil bien caractéristique. Bien qu'un angle de cette dalle ait été brisé, on peut aisément y reconnaître une imposte (fig. 1). Les dimensions de cette imposte, notamment sa largeur, correspondent bien à celles des claveaux et l'on peut penser qu'elle aura servi de support, sinon aux claveaux dont il a été question précédemment, du moins à d'autres, aujourd'hui perdus, mais appartenant au même ensemble architectural.

Que l'imposte et les claveaux appartiennent au même ensemble et qu'ils aient été taillés aux dépens de la même pierre, voilà qui fournit un critère chronologique important. L'inscription rappelle, en effet, que l'église fut construite sous le règne de Sigebert, en l'occurrence, Sigebert III, qui régna de 633 à 656. On pourrait difficilement imaginer de meilleur argument chronologique. Tout au plus, pourrait-on objecter que les claveaux eussent pu être sculptés après la pose, avec quelque retard. Mais, même dans cette hypothèse, le laps de temps ne dût pas être bien considérable, car si l'on a fait venir d'aussi loin des matériaux faciles à sculpter, ce n'était pas pour les laisser sans ornements. Il semble bien que la décoration sculptée doit se situer, au plus tard, dans la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle.

On ne peut répondre aussi affirmativement à la question de savoir où les pierres furent sculptées. Il n'est toutefois guère probable que ces claveaux aient été transportés tout achevés depuis une carrière de la région de la Haute Meuse ou de l'Ornain, jusqu'à Glons. Ce genre de sculpture où le décor en faible relief se développe sans qu'il soit tenu aucun compte de la masse de chaque claveau et où la régularité des motifs doit si parfaitement cacher les joints, implique presque nécessairement un travail exécuté à l'emplacement de la construction. Ce n'est toutefois pas une raison pour parler d'une main-d'œuvre locale. Les artisans pouvaient venir avec les matériaux.

---

<sup>(1)</sup> J. HUBERT, *op. cit.*, pl. XXXIII, fig. c.

Ou bien on faisait appel à une main-d'œuvre itinérante, sollicité dans des régions parfois très éloignées.

Quant aux autres inscriptions recueillies à Glons, elles ne peuvent fournir d'argument chronologique. Sans doute furent-elles gravées sur des pierres de même nature que les claveaux et que l'imposte. Mais il est naturel qu'on ait choisi dans la construction les matériaux les plus aptes à être taillés. La première de ces inscriptions rappelle le jour de la fête de la dédicace. Bien que sa graphie soit loin d'être aussi caractéristique que celle de l'imposte, Monchamp incline à la situer au VIII<sup>e</sup> siècle environ. Il est curieux de constater que dans l'église de Germigny-des-Prés, on a également tracé une inscription relative à la fête de la dédicace, bien après que l'église fut achevée<sup>(1)</sup>. La troisième inscription est manifestement la plus récente: Monchamp y voit une épitaphe en vers léonins qui ne peut être antérieure à l'onzième siècle. Ainsi, ces deux inscriptions ont dû être tracées bien après l'édification du sanctuaire sur des éléments de la construction primitive, peut-être les pierres d'un pilier.

Dans l'ensemble de la sculpture de la Gaule mérovingienne, les claveaux de Glons constituent un élément important et des mieux datés. Sans doute n'ont-ils pas la qualité des reliefs presque contemporains de Jouarre où la double frise de coquilles est d'une telle sûreté d'exécution et d'un goût si sobre qu'on s'est longtemps refusé à la dater du VII<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>. De même n'y remarque-t-on pas des motifs végétaux aussi profondément sculptés que sur le sarcophage de Saint-Dizier<sup>(3)</sup>. Il subsiste néanmoins dans ces œuvres de la fin de VII<sup>e</sup> siècle un certain sens du naturel qui disparaîtra de la sculpture décorative carolingienne. Mais plus qu'ailleurs, on voit apparaître à Glons des éléments décoratifs qui deviendront fréquents aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles. Les rinceaux dont les tiges se terminent en forme d'hélices se multiplieront sur les frises et les chancels carolingiens. Les rosettes entourées de feuilles stylisées et de rinceaux réapparaîtront plus tard au centre de compositions plus géométriques. Enfin, des stucs pareils à ceux de Germigny trouvent à Glons des précédents directement taillés dans la pierre.

Considérés dans le cadre plus restreint de l'ancien diocèse de Tongres, les arcs de Glons, tout comme les piliers d'Hubinne<sup>(4)</sup>, apportent la preuve

---

(1) J. SOYER, *Les inscriptions gravées sur les piliers de l'église carolingienne de Germigny-des-Prés sont-elles authentiques ?*, dans *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques*, 1923, pp. 197-216.

(2) J. HUBERT, *op. cit.*, pp. 156-159 et pl. XXXVI-XXXVIII.

(3) J. HUBERT, *Les monuments funéraires de Saint-Dizier*, dans *Bulletin monumental*, 1935, pp. 215-235.

(4) A. DASNOY, *loc. cit.*, pp. 165-181.

qu'une sculpture sur pierre digne d'intérêt s'y est manifestée dès le haut moyen âge. Cette sculpture à la fois décorative et symbolique, toute imprégnée de traditions orientales, n'est pas un fait isolé ni l'imitation servile de quelque objet rapporté de l'Orient. Elle s'inscrit dans l'art d'une époque de moins en moins méconnue. En outre, les claveaux de Glons semblent bien indiquer que le sculpteur a dû travailler à l'endroit même où les matériaux étaient mis en œuvre, même s'ils étaient importés d'assez loin. L'analyse des pierres utilisées à Glons et à Hubinne a révélé qu'il s'agissait d'un même calcaire oolitique provenant d'une même région : la vallée de l'Ornain ou une région contiguë de la Haute Meuse (1). Il devait exister là-bas, à l'époque mérovingienne, des carrières très actives qui exportaient à des distances relativement grandes. Les cimetières de Lezéville et de Trémont contenaient plusieurs sarcophages taillés aux dépens d'un calcaire de même provenance ; on a cité, dans ce cas, les carrières de Savonnière-en-Perthois ou d'autres lieux voisins (2). Ce sont là des preuves d'une activité économique qui est surtout significative par les limites où elle s'exerce. Au lieu des marbres d'Aquitaine, le calcaire du nord de la Gaule sert désormais de matériau au sculpteur. Les centres de production et les ateliers vont se multiplier. La sculpture mérovingienne telle qu'on la connaît pendant les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles, participe à ce mouvement d'émancipation du nord de la Gaule. Sa naissance n'est pas uniquement conditionnée par la disparition des marbres d'Aquitaine ; elle coïncide avec un véritable renouveau qui se manifeste dans des domaines aussi divers que l'économie, les lettres, la vie politique ou religieuse (3). Néanmoins elle reste si fortement imprégnée de l'esprit et des tendances de l'Orient chrétien qu'on peut difficilement voir en elle une première ébauche de la sculpture romane.

ANDRÉ DASNOY

---

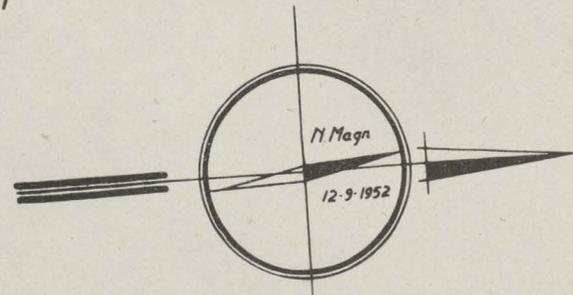
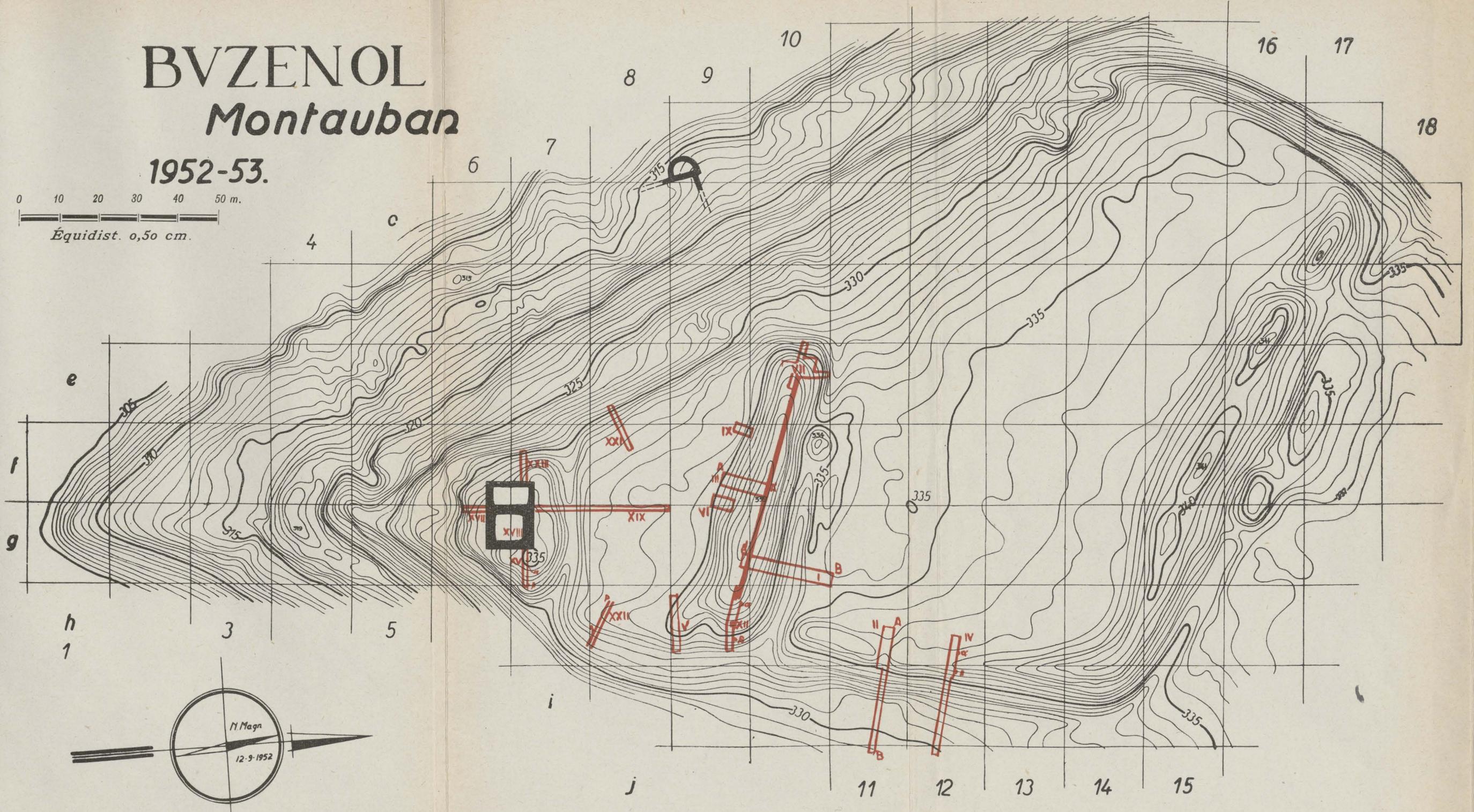
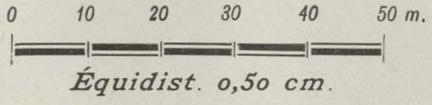
(1) L'analyse de la pierre des piliers d'Hubinne avait été faite par Monsieur Ch. Camerman du Service géologique de Belgique. Je la rappelle ici : « Ce calcaire n'est certainement pas de provenance belge. C'est un calcaire composé de débris de coquilles, de débris d'encrines et d'oolithes, appartenant certainement au jurassique français du département de la Meuse. Selon moi, c'est très probablement le calcaire du Barrois appartenant à la partie inférieure de l'étage portlandien. On en a exploité depuis des temps très anciens, une couche de deux à trois mètres d'épaisseur, en carrières souterraines, au sud-est de Bar-le-Duc. Les exploitations s'étendaient sur 25 km. environ, le long de la vallée de l'Ornain ». En comparant avec l'analyse des pierres de Glons citée au début de cette étude, on remarquera qu'il y a concordance tant pour la nature de la pierre que pour la provenance.

(2) E. SALIN, *La civilisation mérovingienne*, t. II (Paris, 1952), p. 109.

(3) L. GÉNICOT, *Aux origines de la civilisation occidentale. Nord et Sud de la Gaule*, dans *Mélanges d'histoire offerts à Léon van der Essen*, t. I (Bruxelles et Paris, 1947), pp. 81-93.

# BVZENOL Montauban

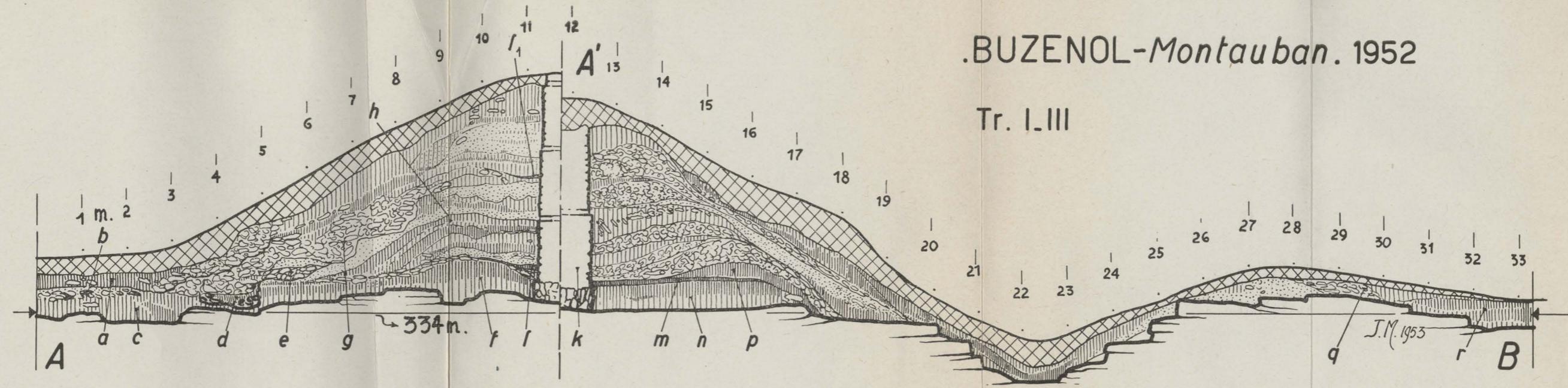
1952-53.



Plan général du refuge de Montauban. Les tranchées 1952-53 marquées en rouge.

.BUZENOL-Montauban. 1952

Tr. I-III



.BUZENOL-Montauban. 1952

Tr. II

